



JEM

JEMEPPE ENSEMBLE MAINTENANT

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Une commune moderne et propre.....	3
2. La citoyenneté, le sport et la communication au cœur de notre projet.....	4
3. Des voiries plus sûres et sécurisées, adaptées à la mobilité douce.....	5
4. Une commune solidaire.....	7
5. Une commune présente à tous les âges de la vie.....	8
6. Des bâtiments rénovés, modernes et entretenus.....	10
7. L'environnement, essentiel pour l'avenir de nos enfants.....	11
8. Une commune en transition urbaine.....	13
9. Une commune tournée vers la culture et le tourisme.....	13
10. Une commune où le bien-être animal est une valeur essentielle.....	15
11. Une commune à l'écoute de ses commerçants et indépendants.....	16
12. Des finances stables.....	17

Ensemble, on va plus loin !

À Jemeppe, nous croyons fermement que notre avenir se construit collectivement, grâce à une équipe de citoyens passionnés, investis et engagés. **JEM** est fier de réunir des individus de chaque village de notre commune, unis par un objectif commun : faire progresser Jemeppe avec détermination et enthousiasme.

Notre équipe se distingue par la richesse de ses membres, provenant de parcours professionnels divers et variés, ainsi que par son ouverture politique. Nous comptons parmi nous des citoyens sans affiliation politique, mais aussi des membres du MR et des Engagés. Ce mélange d'expertises et de perspectives enrichit notre approche et renforce notre capacité à agir de manière équilibrée et inclusive. Nous partageons tous une devise commune : **Ensemble, pour Jemeppe !**

Notre programme s'inscrit dans la continuité des projets que nous avons déjà initiés, avec votre confiance et votre soutien. Nous nous engageons à poursuivre ces initiatives avec la même énergie et le même sérieux, en nous appuyant sur les réussites passées pour répondre aux défis futurs. Nous visons à apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins de notre communauté, tout en restant à l'écoute de vos préoccupations et suggestions. Pour ce faire, chaque membre du Collège élu s'engage à se former de manière continue.

Nous vous invitons à nous rejoindre dans cette aventure en découvrant notre programme complet sur www.jem-jemeppe.be ou en scannant le QR code ci-dessous. Vous pouvez également contacter l'un des membres de notre équipe pour discuter directement de vos idées et questions.

Votre confiance est le moteur de notre engagement.

Ensemble, continuons à nous mobiliser pour Jemeppe !

1. Une commune moderne et propre

Notre équipe souhaite continuer son travail de **modernisation de l'Administration**. En effet, nous avons déjà pu entamer cela avec l'arrivée du Directeur des Ressources Humaines et de la Directrice Générale Adjointe qui viennent en soutien de notre Direction Générale. Avec une nouvelle législature, nous voulons renforcer ces nouvelles bases.

La **situation du Service Technique** nécessite une attention particulière. Comme vous, nous aspirons à vivre dans un **environnement propre et bien entretenu**. Bien que nous ayons déployé de nombreux efforts pour améliorer le service, nous voyons encore des opportunités pour l'amener au niveau de nos attentes actuelles.

Pour continuer à améliorer la situation, nous avons la volonté de réévaluer le fonctionnement de ce service. Une révision interne est essentielle pour identifier les points à améliorer et trouver des **solutions durables**. L'absentéisme a un impact direct sur la qualité du service rendu, et nous devons y répondre de manière proactive.

Notre priorité est d'améliorer le service offert aux citoyens tout en tenant compte du bien-être des agents. C'est pourquoi nous avons déjà établi des pistes de solutions concrètes, que nous nous engageons à mettre en œuvre durant les prochaines années.

Nous aimerions notamment recourir à l'**intérim** pour remplacer les absences de courte durée, garantissant ainsi la continuité du travail et la qualité des services. Parallèlement, nous envisageons une **collaboration avec des Entreprises de Travail Adapté** pour l'entretien de l'espace public. Cette approche nous permettrait non seulement d'améliorer l'état de notre commune, mais aussi d'intégrer une dimension sociale en offrant des opportunités d'emploi à des personnes en situation de handicap.

Parallèlement à cela, nous poursuivrons le projet de **rénovation** du bâtiment du Service Travaux pour lequel nous avons déjà obtenu des subsides. Cela contribuera à améliorer les conditions de travail pour nos travailleurs.

Toujours en vue de rendre notre commune plus propre, nous engagerons un **agent constatateur**, dont la mission sera de veiller au respect des règles de propreté, en sensibilisant les habitants tout en sanctionnant les comportements inciviques.

2. La citoyenneté, le sport et la communication au cœur de notre projet

La citoyenneté est au cœur de notre projet. C'est pourquoi nous voulons maintenir et améliorer au maximum les actions que nous avons menées pendant ces 6 années.

Tout d'abord, les **budgets participatifs** seront maintenus afin de vous permettre de mener des projets pour votre commune. Ensuite, et afin de vous informer au maximum, nous continuerons l'utilisation des divers **canaux de communication**. Les réseaux sociaux prenant une place de plus en plus importante dans nos vies, nous nous engageons à faire de plus en plus de "**live Facebook**" pour répondre à vos questions. D'autre part, nous sommes conscients des **difficultés rencontrées par les aînés pour s'informer**, c'est pourquoi nous souhaitons entamer une réflexion sur le sujet.

Pour les grands projets, la dynamique des **consultations citoyennes** sera amplifiée. Nous avons à cœur de vous permettre de participer aux projets qui vous concernent, et de donner vos idées.

Pour cette nouvelle législature, nous nous engageons à renforcer notre tissu social en lançant des initiatives novatrices en matière de citoyenneté. Tout d'abord, nous instaurerons une **journée spécifique dédiée à la célébration des droits des femmes**, reconnaissant ainsi leur contribution essentielle à notre société. Par ailleurs, nous créerons un **mérite citoyen** afin de valoriser et récompenser les actions exemplaires en faveur de la communauté. Enfin, nous lancerons le programme "**Les voisins veillent**" en collaboration étroite avec la Police, pour renforcer la sécurité et la solidarité au sein de nos quartiers.

Nous étudierons la possibilité d'organiser une **festivité qui réunira l'ensemble des villages** et de leurs habitants, créant ainsi un véritable moment de convivialité et de partage. Cette initiative se fera en étroite collaboration avec les comités de quartier,

dont l'implication sera essentielle pour renforcer les liens, valoriser la diversité de notre territoire et favoriser une participation active de chacun.

Finalement, au niveau sportif, après l'**Agora Space** de Ham, c'est celui de Spy qui est en cours de finalisation. En parallèle, nous travaillerons à la mise en place d'une **plaine de jeux** située à côté. Toujours dans le même ordre d'idées, notre réflexion portera sur la mise en place d'un **espace multisports à Moustier**.

Nous poursuivrons le développement de **nouvelles disciplines sportives**, dans la continuité des initiatives engagées au cours de cette législature. Nous continuerons de distribuer des **chèques sport**, afin de favoriser l'accès au sport pour les moins de 18 ans et encourager une pratique régulière dès le plus jeune âge.

3. Des voiries plus sûres et sécurisées, adaptées à la mobilité douce

Entre 2018 et 2024, ce sont pas moins de 18 km de voiries qui ont été réhabilités et ce sur fonds propres, améliorant ainsi la sécurité et le confort de circulation dans notre commune. Pour la prochaine législature, nous nous engageons à maintenir ce rythme soutenu de **rénovation des infrastructures routières**.

Nous **continuerons les travaux de sécurisation de la place de Ham**. Ces efforts visent à renforcer la sécurité de cet espace central, tout en préservant son accessibilité.

Notre engagement en matière de **sécurité** sur nos voiries est au cœur de notre action. Nous continuerons à renforcer la **sécurité sur les longues lignes droites**, en poursuivant les aménagements nécessaires pour protéger nos concitoyens. De plus, nous intensifierons nos efforts pour **sécuriser les carrefours communaux**, tout en collaborant étroitement avec les autorités régionales pour améliorer la **sécurisation des carrefours régionaux**. Notre volonté est également d'entamer une réflexion complète quant aux **passages pour piétons** sur la commune, tandis que des **bornes de recensement automatique** nous fourniront des données précieuses sur le flux de mobilité.

Toujours en vue d'assurer une plus grande sécurité, pour **renforcer la présence des agents de quartier**, nous souhaitons mettre en place des initiatives qui

favorisent leur proximité avec les habitants, en multipliant les rondes régulières, en organisant des rencontres avec les citoyens et en leur donnant les moyens nécessaires pour être des acteurs clés du bien-être de notre commune. Ensemble, faisons de notre commune un lieu où chacun se sent en sécurité, où que ce soit.

Parallèlement, nous **installerons des caméras** à certains endroits stratégiques de chaque village pour renforcer la surveillance.

Bien évidemment, la réflexion concernant l'**avenir de la Zone de Police** aura toute notre attention. Il s'agit d'un enjeu majeur pour notre future législature.

Nous poursuivrons nos projets au niveau de la **mobilité douce** et notamment via les subsides obtenus pour la création d'équipements cyclables dans notre commune. Aussi, nous souhaitons intégrer systématiquement la création de pistes cyclables lors des prochains travaux de voirie.

Pour aller plus loin, nous comptons renforcer les relations entre nos villages en matière de mobilité douce. Nous aurons une attention particulière sur l'amélioration des **sentiers et ruelles** pour faciliter les déplacements piétons et cyclistes.

Dans notre démarche pour un développement harmonieux de Jemeppe, nous nous engageons à **intégrer la mobilité dans tous les grands projets urbanistiques**. Cette approche vise à assurer que chaque nouvelle infrastructure ou aménagement tienne compte des besoins de déplacement de nos citoyens, en favorisant des solutions pratiques et durables.

Nous allons également **renforcer les connexions** entre les différents villages de notre commune. Cet effort permettra à tous les habitants d'atteindre plus facilement les points clés de Jemeppe, qu'il s'agisse de services publics, de commerces, ou de zones d'activités. Ces liaisons améliorées seront essentielles pour rendre notre commune plus accessible et cohérente.

En parallèle, nous travaillerons en étroite collaboration avec la Province dans l'élaboration du **réseau structurant**, un projet en cours qui vise à créer des voies de communication efficaces et fluides à l'échelle régionale. Ce réseau s'intégrera parfaitement avec les infrastructures locales pour garantir une mobilité optimale dans toute la commune.

Enfin, nous continuerons à soutenir le développement du **réseau point nœud pédestre** pour les balades, un partenariat entre l'Espace de l'Homme de Spy et la Maison du Tourisme. Ce réseau permettra de relier les sites touristiques et naturels, tout en offrant aux habitants et aux visiteurs des itinéraires balisés pour profiter pleinement de notre patrimoine naturel.

4. Une commune solidaire

Nous avons un **service de cohésion sociale** qui met en œuvre énormément de belles actions pour tous. C'est pourquoi nous souhaitons continuer d'avancer dans cette même dynamique avec des projets qui évoluent tous les ans : Grande Récup', Eté solidaire, réunion de la Plateforme des Acteurs de Terrain mais aussi des conseils consultatifs, Cafés papote, Espace Public Numérique, etc.

Le **taxi social** est une initiative essentielle pour notre commune, permettant à tous, en particulier aux personnes âgées, aux personnes à mobilité réduite ou en situation de précarité, de se déplacer facilement et à moindre coût. Ce service renforce la solidarité locale en offrant un moyen de transport accessible pour se rendre aux rendez-vous médicaux, faire des courses ou simplement participer à la vie sociale. Nous continuerons de soutenir cette initiative tout en l'améliorant.

La **santé** est un droit fondamental, et pourtant, trop de nos citoyens peinent à accéder aux soins dont ils ont besoin. C'est pourquoi nous entamerons aussi une grande réflexion concernant l'accessibilité aux soins de santé pour tous. L'important est d'avoir une société où la santé n'est pas un privilège, mais un droit universel.

Du côté du CPAS, nous allons entamer les **travaux de rénovation énergétique des logements "Les Fauvettes"**, suite à la demande de subvention UREBA (subvention pour les investissements en matière d'économie d'énergie) que nous avons déposée. Ce projet majeur vise à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, réduire les coûts pour les résidents et offrir un cadre de vie plus confortable.

Nous développons également un projet d'**Espace Public Numérique (EPN)** au sein du CPAS pour améliorer l'accès à l'informatique et à l'inclusion numérique. Cet espace sera un lieu d'apprentissage et de soutien, permettant à chacun d'acquérir

des compétences numériques essentielles dans un monde de plus en plus connecté.

5. Une commune présente à tous les âges de la vie

Nous avons à cœur d'assurer que chaque tranche d'âge bénéficie d'un soutien et d'activités adaptés à ses besoins. L'objectif de JEM est de créer une commune inclusive et dynamique où tous, **des plus jeunes aux plus âgés**, trouvent leur place.

Ainsi, au cours des dernières années, nous avons mis en place de nombreuses initiatives pour nos aînés, en collaboration étroite avec le **Conseil consultatif communal des aînés (CCCA)**. Les journées d'excursion, les lieux de rencontre conviviaux tels que le Café Papote, et les repas partagés ont enrichi la vie sociale de nos aînés, leur offrant des occasions précieuses de se retrouver et de nouer des liens.

Nous sommes déterminés à poursuivre ces actions et à aller encore plus loin. Dans cette optique, nous visons à obtenir le **label "Ville Amie Des Aînés"** (VADA). Ce label reconnu témoigne de notre engagement à créer un environnement favorable et adapté aux besoins des personnes âgées. Pour y parvenir, nous continuerons à développer des activités diversifiées et à renforcer les partenariats avec les associations locales dédiées aux aînés.

Outre les aînés, nous sommes conscients des défis liés à l'accueil des jeunes enfants. A cet effet, il nous tenait à cœur de prendre des mesures significatives pour répondre à la demande croissante de places en crèche avec des infrastructures de qualité. Dans ce contexte, nous avons pris les dispositions requises pour que la **crèche de Ham** puisse ouvrir ses portes, ce qui est désormais accompli. Notons ainsi le projet de construction d'une **nouvelle crèche à Jemeppe** qui sera opérationnelle à la fin de l'année 2025. Cette nouvelle crèche modulable ajoutera 28 places au nombre existant. Pour ce projet, ce ne sont pas moins d'1,1 million € de subsides que nous recevrons, via le Plan Cigogne. Nous continuerons évidemment à suivre ce dossier afin de s'assurer de sa bonne exécution.

En parallèle, nous avons soutenu **Sambriou** qui se trouvait en difficulté afin de lui permettre de garder son milieu d'accueil. Après certains travaux, cet espace pourra être maintenu dans l'actuelle crèche "Les P'tits Pouyons".

Nous envisageons également d'**intégrer les crèches dans les grands projets urbanistiques** à venir. Cette approche proactive nous permettra de planifier des infrastructures adaptées aux besoins des familles dès le début des projets de développement urbain.

Un projet qui nous tient à cœur est celui qui consiste à **dynamiser le local "jeunesse"** mais aussi à étendre ses horaires d'ouverture. Les citoyens sont déjà encouragés à partager leur vision pour l'avenir de ce local. Les jeunes seront ensuite amenés à s'investir dans la gestion et l'aménagement du lieu, tout en participant à la création d'un règlement intérieur et à la planification d'activités.

Le projet vise également à offrir des plages horaires dédiées à l'étude, avec du matériel numérique et le soutien de bénévoles pour la remédiation. De plus, le local servirait de point de rencontre pour les initiatives contre le **harcèlement** qui sont en voie de création, en collaboration avec divers acteurs locaux. Enfin, le projet inclut la création d'un **comité de jeunes** pour organiser des événements comme la fête de la jeunesse, renforçant ainsi la cohésion et l'implication des jeunes de la commune. Ce projet ambitieux incarne notre engagement à créer un espace dynamique et inclusif pour la jeunesse. Notre objectif est de faire de ce local un lieu de rencontre, d'apprentissage et de solidarité pour les jeunes de notre commune.

Toujours en lien avec notre engagement envers la jeunesse, nous avons pour objectif de rétablir le **Conseil Participatif des Jeunes (CPJ)**. Nous estimons qu'il est essentiel de fournir aux jeunes un espace où ils peuvent exprimer leurs idées, partager leurs préoccupations, et participer activement aux décisions qui les concernent. En parallèle, nous aimerions établir un **cadastre des lieux mis à disposition des jeunes et mouvements de jeunesse**.

Nous envisageons de transformer en profondeur la **fête de la jeunesse** afin d'en faire un événement véritablement dédié aux jeunes, qui réponde pleinement à leurs

attentes et à leurs aspirations. Parallèlement à cette refonte, nous lancerons une réflexion approfondie sur la faisabilité et les modalités de la création d'une nouvelle **fête spécifiquement destinée à la petite enfance**. Cette dernière viserait à offrir aux plus jeunes un moment unique de partage, de découverte et d'éveil adapté à leur âge et à leur développement.

Nous souhaitons favoriser les **activités et échanges intergénérationnels** en organisant de nouvelles initiatives, comme le voyage à Auschwitz que nous avons déjà mis en place, afin de créer des liens forts entre les différentes générations et enrichir notre communauté par le partage d'expériences et de savoirs.

6. Des bâtiments rénovés, modernes et entretenus

La **piscine de Moustier** est très certainement un point essentiel de notre programme pour la prochaine législature. En mars 2023, une "task force" dédiée à la piscine de Moustier-sur-Sambre a été créée afin de finaliser sa rénovation. Le dossier, pour lequel nous avons reçu un avis positif, inclut non seulement la rénovation, mais aussi l'extension de l'infrastructure, avec une nouvelle pataugeoire et une amélioration des parkings. Grâce à la supracommunalité, le projet bénéficiera de subsides majorés, avec un plafond de 5.000.000 € et un taux de subside augmentant à 80 %. Le coût des travaux est estimé entre 4.350.000 € et 5.000.000 €. Ce projet permettra notamment à nos enfants d'apprendre à nager dans un environnement sécurisé, et s'inscrit dans notre engagement à développer une offre sportive diversifiée pour tous. C'est une promesse d'avenir pour notre commune, et nous comptons sur votre soutien pour la réaliser.

JEM est à l'initiative de plusieurs autres grands projets pour **moderniser** les infrastructures de Jemeppe, dont la rénovation d'un bâtiment à Moustier, qui accueillera le **futur commissariat de police** d'ici la fin de l'année 2024. Ce bâtiment, conçu pour être neutre en énergie, sera également équipé pour accueillir différentes sections, facilitant ainsi des coopérations avec d'autres zones.

Enfin, nous pouvons également mentionner le dossier de **rénovation de la salle Albert à Ham** qui est en cours, **la finalisation des travaux du hall omnisports de Jemeppe, du bâtiment de l'Espace de l'Homme de Spy, de la bibliothèque de Spy** etc.

Nous porterons une attention particulière à l'aménagement des bâtiments communaux, en veillant à ce qu'ils soient pleinement accessibles aux **personnes à besoins spécifiques**, afin de garantir à tous un accès équitable et inclusif aux services et espaces publics.

7. L'environnement, essentiel pour l'avenir de nos enfants

Nous sommes résolument engagés dans une démarche de transition écologique pour notre patrimoine communal, et nous continuerons sur cette trajectoire. Grâce à nos efforts, nous avons déjà obtenu plus de **4.000.000 € de subsides uniquement pour la rénovation énergétique de plusieurs bâtiments**, réduisant ainsi leur empreinte énergétique et améliorant leur durabilité.

Dans le même ordre d'idées, nous allons développer davantage la **semaine de la mobilité**, sensibilisant ainsi les citoyens à des alternatives de transport respectueuses de l'environnement.

Nous poursuivons le projet d'installation de **bornes de recharge pour véhicules électriques** à des endroits clés de notre commune.

Nous continuons aussi à soutenir activement les initiatives écologiques locales. Par exemple, nous offrirons des **primes vélo** et encouragerons les jeunes à obtenir leur **brevet vélo**, renforçant ainsi la sécurité et l'adoption de la mobilité douce. De plus, nous envisageons de doter notre administration de **véhicules propres**, en accord avec nos objectifs environnementaux.

Pour protéger notre environnement, nous poursuivrons des actions concrètes telles que la **lutte contre les dépôts clandestins**, particulièrement dans les nouveaux projets de développement urbain. Dans cette perspective, nous envisageons d'introduire des dispositifs de vidéosurveillance mobiles, afin de surveiller en temps réel les zones les plus vulnérables de notre territoire. Nous allons également redynamiser des initiatives comme la **Journée de l'Arbre**, réfléchir à la possibilité de mettre des **fontaines à eau** dans les espaces publics, et **promouvoir le tri sélectif** des déchets avec une communication renforcée.

Nous avons également lancé une **étude approfondie de la biodiversité** sur notre territoire. Les résultats de cette étude nous permettront de définir et de mettre en place des actions concrètes pour préserver et renforcer la biodiversité dès la prochaine législature.

Nous poursuivons activement notre **projet de végétalisation** afin de réduire la place du béton dans notre commune. Ce projet contribuera à créer des espaces plus verts, plus agréables, et plus résilients face aux changements climatiques.

Enfin, après la démarche zéro déchet qui a pris une grande place durant cette législature, c'est le **salon zéro déchet** qui verra le jour en novembre 2024. Ce sera l'occasion de sensibiliser davantage les citoyens à des pratiques durables. Nous souhaitons maintenir cette nouvelle initiative.

En continuant sur cette lancée, nous sommes déterminés à faire de Jemeppe un modèle de commune écoresponsable, où chaque action compte pour l'avenir de nos enfants.

Au niveau de l'**agriculture**, nous sommes convaincus que les agriculteurs jouent un rôle essentiel dans l'aménagement de notre territoire et la protection de notre environnement. C'est pourquoi nous souhaitons **les intégrer pleinement dans les grands projets urbanistiques de notre commune**.

Nous veillerons à associer les agriculteurs dès la **conception des projets de voirie et d'aménagements urbains**, en particulier dans les zones où les routes sont étroites et les infrastructures complexes. Leur expertise et leur connaissance du terrain sont précieuses pour assurer des solutions adaptées, durables et respectueuses de leur activité.

Par ailleurs, nous nous engageons à accompagner les agriculteurs dans leurs **initiatives de plantation et de gestion des terres** afin de lutter contre les inondations. En collaborant avec eux, nous encouragerons des pratiques agricoles qui renforcent la résilience de notre territoire face aux intempéries.

8. Une commune en transition urbaine

Tout d'abord, le **Schéma de Développement Communal** sera remis au goût du jour afin de mieux répondre aux besoins de notre population et aux réalités de notre territoire. Ce nouveau schéma prendra en compte les enjeux environnementaux, les évolutions démographiques, ainsi que les attentes des citoyens pour un cadre de vie harmonieux et durable. Il sera conçu pour offrir une vision claire et ambitieuse du développement de notre commune, en s'appuyant sur une gestion équilibrée de l'espace et des ressources.

En parallèle, nous réviserons le **Guide Communal** afin qu'il devienne un outil plus ouvert et visionnaire. Ce guide sera enrichi pour mieux refléter la diversité de notre commune et anticiper les évolutions à venir. Il intégrera les réalités actuelles, telles que la transition écologique, l'innovation sociale et la participation citoyenne, pour offrir des solutions concrètes et inclusives à l'ensemble de nos habitants.

Ces deux initiatives visent à poser les bases d'un développement durable et harmonieux pour Jemeppe, en garantissant que chaque décision prise soit en phase avec les aspirations de notre commune et les défis de demain.

En parallèle, nous souhaitons que l'échevin en charge de l'urbanisme suive une **formation continue**, d'autant plus que le Code de Développement Territorial (CoDT) a récemment été modifié. Cette formation est essentielle pour garantir une compréhension approfondie des nouvelles règles et des enjeux actuels, afin de prendre des décisions éclairées et alignées sur les objectifs de développement de notre commune.

9. Une commune tournée vers la culture et le tourisme

JEM croit fermement que la culture est un pilier essentiel de notre vie et un vecteur de cohésion sociale. C'est pourquoi nous nous engageons à enrichir l'offre culturelle de notre commune avec des initiatives ambitieuses et inclusives.

C'est dans cette optique que nous souhaitons obtenir la reconnaissance officielle de l'**ASBL Culturelle** en tant que centre culturel. Cela permettrait d'offrir une

programmation plus diversifiée et accessible à tous, tout en renforçant l'engagement culturel et artistique au sein de notre commune. En parallèle, nous continuerons à soutenir toutes les ASBL culturelles qui se trouvent sur notre commune.

Nous souhaitons participer activement au projet de la Fédération Wallonie-Bruxelles « **Ma commune dit oui aux langues régionales** ». En valorisant nos langues régionales, nous renforcerons notre identité locale et préserverons notre patrimoine linguistique pour les générations futures.

En outre, nous sommes fiers de **nous associer à la Ville de Namur dans le cadre de sa candidature comme Capitale européenne de la Culture 2030**. Si la Ville de Namur est retenue, ce partenariat permettrait à Jemeppe de s'inscrire dans une dynamique culturelle européenne, en offrant à nos citoyens des opportunités uniques de participer à des événements culturels de grande envergure et de rayonner au-delà de nos frontières.

Enfin, nous souhaitons développer un **festival de Country** à Jemeppe, un événement festif et rassembleur qui viendra enrichir la diversité de notre programmation culturelle. Ce festival sera une occasion de découvrir et de célébrer une culture musicale riche, tout en attirant un large public et en renforçant l'attractivité de notre commune.

De plus, nous **mettrons nos artistes et artisans à l'honneur** grâce à des expositions, leur offrant une vitrine pour partager leur talent et renforcer le lien entre l'art et les habitants de Jemeppe.

Nous avons à cœur de dynamiser le secteur du tourisme. C'est dans cette optique que nous poursuivrons activement le projet « **Namur, Province au fil de l'eau** », qui se concentre sur la Noue à Ham. Ce projet promet de transformer cette zone en une destination de choix, mettant en lumière la beauté naturelle de notre commune. Grâce à cette initiative, nous renforcerons notre attractivité touristique en offrant aux visiteurs un cadre idéal pour découvrir notre patrimoine fluvial et profiter d'activités en plein air.

Parallèlement, nous veillerons à **maintenir la diversité et la qualité de l'offre proposée au Centre d'interprétation**. Nous continuerons de proposer des

animations pour enfants, des goûters d'anniversaire, des supports pédagogiques et des expositions temporaires, tout en favorisant les collaborations avec d'autres services communaux.

En outre, nous mettrons en place une nouvelle **Commission Consultative Communale consacrée à la Protection et à la Promotion du Patrimoine** (C.C.C.P.P.). Cette commission aura pour mission de veiller sur notre héritage culturel et architectural tout en développant des stratégies pour le préserver et le valoriser. Son expertise contribuera à renforcer l'identité culturelle de Jemeppe et à soutenir les initiatives visant à mettre en avant notre patrimoine local.

10. Une commune où le bien-être animal est une valeur essentielle

Notre commune s'engage activement à promouvoir le bien-être animal à travers des actions concrètes et continues.

Nous avons mis en place un **conseil consultatif du bien-être animal**, un lieu de dialogue et d'échange où les citoyens peuvent exprimer leurs idées et préoccupations. Nous nous engageons à **continuer d'organiser régulièrement ces réunions** afin de recueillir les propositions des habitants et d'adapter nos actions en fonction de leurs attentes.

Nous avons créé un **parc canin** à Ham, un espace spécialement conçu pour que les chiens puissent se dépenser en toute sécurité, socialiser, et profiter d'un environnement adapté à leurs besoins.

Nous menons des campagnes de **sensibilisation auprès des citoyens concernant l'impact des feux d'artifice** sur les animaux, en encourageant l'utilisation de méthodes moins bruyantes ou des feux d'artifice silencieux, afin de minimiser le stress et la peur chez les animaux domestiques et sauvages.

Nous avons lancé et continuerons le programme de **stérilisation des chats errants** pour contrôler leur population de manière éthique. De plus, nous avons mis en place une **carte de nourrissage des chats errants**, qui permet d'identifier les points de nourrissage officiels sur la commune. Ces points sont gérés par des bénévoles

agréés, qui sont responsables de nourrir les chats errants de manière régulière, tout en maintenant ces lieux propres et en respectant les normes sanitaires.

Aussi, le **Salon du Bien-Être Animal** est et restera un rendez-vous essentiel pour sensibiliser au respect et à la protection des animaux. Nous continuerons de soutenir fièrement et d'accompagner ce salon qui contribue à l'évolution des mentalités et des pratiques en faveur des animaux.

Toutes ces actions seront maintenues mais nous souhaitons aussi mettre en place de nouvelles actions, comme la conception d'un **écuroduc** pour permettre aux écureuils de franchir les obstacles sur une corde d'un diamètre leur permettant de se déplacer avec aisance, et située en hauteur. Nous avons aussi pour objectif d'installer des passages sécurisés sous les routes et autres infrastructures pour permettre aux crapauds de migrer sans danger, surtout pendant leurs périodes de reproduction (**crapauduc**).

Nous entamerons également la réflexion sur les **colombiers urbains** qui offriront des habitats sûrs et adaptés pour les pigeons, contribuant ainsi à la gestion des populations de ces oiseaux tout en réduisant les nuisances potentielles. Placés à des endroits stratégiques et discrets, ces colombiers fournissent des lieux de nidification protégés, permettant aux pigeons de vivre et de se reproduire sans créer de désagréments pour les habitants.

11. Une commune à l'écoute de ses commerçants et indépendants

Créée en 2012 par notre majorité, l'**Agence de Développement Local (ADL)** joue un rôle central dans la vitalité économique de Jemeppe en soutenant activement nos commerçants et indépendants. Nous sommes convaincus que nos commerces de proximité et nos entrepreneurs sont le cœur battant de notre commune, contribuant à son dynamisme, à sa diversité et à sa qualité de vie.

L'ADL agit concrètement pour promouvoir nos commerçants et indépendants en créant des opportunités de visibilité et de développement. Elle facilite la **mise en réseau des acteurs économiques locaux**, organise des **soirées d'informations**,

des **formations**, et est toujours disponible pour contribuer sur les projets ayant un impact local.

Avec **Jem'Connecte**, un outil moderne et innovant a été créé pour rapprocher les citoyens de Jemeppe de leurs commerces. Cette application est conçue pour faciliter la vie quotidienne de nos habitants en leur offrant un accès direct aux commerçants et indépendants de leur commune. Notre souhait est de continuer à promouvoir ce canal d'information tout en l'améliorant.

Nous souhaitons intensifier nos efforts pour **renforcer les liens avec les commerçants**. Parce que nous croyons fermement que le développement de notre économie locale repose sur des échanges constructifs.

En parallèle, nous continuerons de promouvoir le **coworking**, un espace de travail partagé où chaque utilisateur a son poste de travail. L'idée première est de partager un espace commun pour favoriser la créativité, les échanges d'idées et amener au travail collaboratif entre les différents coworkers.

12. Des finances stables

À Jemeppe-sur-Sambre, nous avons su faire face aux défis budgétaires avec détermination et proactivité, assurant ainsi une gestion financière rigoureuse au **bénéfice de tous nos citoyens**. Malgré les aléas tels que la perte de recettes liée au précompte immobilier depuis 2019, l'impact de l'inflation, et les crises successives du Covid et de la situation en Ukraine, nous avons réussi à **maintenir Jemeppe-sur-Sambre parmi les communes les plus attractives de Wallonie sur le plan fiscal**.

Grâce à une politique de gestion responsable, nous avons ajusté les additionnels au précompte immobilier de manière équilibrée, en veillant à ce que l'effort soit majoritairement supporté par les industries locales. Cela nous a permis de **préserver une fiscalité avantageuse** pour nos citoyens tout en continuant à investir dans des projets qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune.

Notre engagement est de poursuivre sur cette voie, en **maintenant une taxation fiscale parmi les plus basses de Wallonie**. Nous voulons garantir que chaque euro dépensé bénéficie directement à notre communauté, tout en assurant une gestion prudente et durable des finances publiques. Nous investissons dans la rénovation de notre patrimoine communal et dans des **projets porteurs d'avenir**, tout en restant fidèles à notre engagement de **fiscalité attractive**.

Mais **notre ambition ne s'arrête pas là**. Nous voulons aller encore plus loin pour améliorer Jemeppe, en faisant de notre commune un **lieu où il fait bon vivre**. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir où Jemeppe-sur-Sambre continue de prospérer, avec des finances stabilisées, une gestion rigoureuse, et une volonté indéfectible de faire toujours mieux pour notre communauté.

Enfin, nous continuerons notre politique volontariste afin de trouver des co-financements aux projets que nous souhaitons mener, notamment en matière de recherche de subsides (comme en atteste le tableau ci-dessous qui reprends une liste, non-exhaustive, des principaux subsides obtenus au cours de la législature 2018-2024).

thématique	objet	montant
Bâtiment	PIC 22-24 - salle de Ham	731 769,46 €
securité	marquage abords écoles	40 000,00 €
travaux	test matériaux SBR	1 000,00 €
Citoyenneté	projet "Hanon nos autes"	5 000,00 €
Inondations	subvention pgri	206 958,00 €
bâtiment	AC - rénovation énergétique Maison communale	1 149 800,00 €
bâtiment	piscine de Moustier	4 000 000,00 €
bâtiment	REFC Moustier - rénovation énergétique	345 793,80 €
bâtiment	HOS - rénovation énergétique	1 595 106,70 €
bâtiment	HOS - rénovation toiture	725 000,00 €
bâtiment	HOS - travaux urgents HOS (pompiers, chauffage, électricité)	272 980,00 €
bâtiment	BIBLIO SPY - rénovation énergétique point lecture de Spy	154 615,75 €
bâtiment	STC rénovation énergétique service technique	298 568,29 €
bâtiment	CIGOGNE - nouvelle crèche JSS (Cigogne)	1 166 820,00 €
bâtiment	COMMISSARIAT Moustier (UREBA)	350 000,00 €
bâtiment	EHOS - châssis (AWAP)	127 781,61 €
Mobilité	PIMACI - global	870 000,00 €
mobilité	PIMACI - marquage routier	- €
mobilité	PIMACI - raclage routier	- €
mobilité	PIMACI - Abris vélo	- €
mobilité	PIMACI - sentier MSS/Mornimont	- €
voiries	PIC 19-22 - rue de la glacerie	1 419 775,38 €
informatique	Wifi 4 EU	15 000,00 €
environnement	tri out of home	18 949,04 €
environnement	végétalisation des quartiers	149 726,00 €
environnement	démarche 0 déchet	30 720,00 €
citoyenneté	Agora space de SPY	350 000,00 €
SPORTS	Don apprentissage natation & chèques sports	450 000,00 €
Coopération Internationale	Caravane pour la paix - Bagira	75 259,00 €
total		14 475 364,03 €

